

## Connaître la CONFEMEN

Le Forum Francophone des Affaires et la CONFEMEN ont décidé d'étudier les modalités d'un partenariat



**L**a CONFEMEN est sans aucun doute au plan mondial une des institutions internationales pionnières dans le domaine de l'éducation. Première institution mise en place par les pays francophones, la CONFEMEN a vu le jour dès 1960. De 15 pays à l'origine, elle s'est progressivement élargie, passant aujourd'hui à 41 États et gouvernements membres. Les trois missions originelles de la CONFEMEN sont :

- informer ses membres sur l'évolution des systèmes éducatifs et les réflexions en cours ;
- nourrir la réflexion sur des thèmes d'intérêt commun en vue d'actions à mener en coopération ;
- animer la concertation entre ministres et experts afin d'élaborer des positions communes et formuler des recommandations pour appuyer les politiques régionales et internationales en matière d'éducation.

En relation avec l'ensemble des instances de la Francophonie dont elle a intégré la nouvelle Charte adoptée en novembre 2005, la CONFEMEN joue un rôle important d'orientation sur les questions d'éducation et de formation. Elle participe à la consolidation de partenariats entre les différents acteurs du secteur de l'éducation afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre effective des plans d'action nationaux Éducation pour tous (EPT) et de mobiliser les ressources en faveur de l'éducation. La CONFEMEN contribue à la réflexion sur différents aspects essentiels liés à l'avènement d'une éducation de qualité pour tous tels que la formation des enseignants, l'enseignement du français, la révision des curricula ou la production de manuels scolaires adaptés ainsi que tous les facteurs entrant dans le cadre de l'amélioration de l'efficacité interne et externe des systèmes éducatifs. C'est dans ce cadre que la CONFEMEN, en relation avec ses mem-

bres et en synergie avec ses partenaires, œuvre à l'émergence d'une nouvelle école garantissant mieux l'avenir de millions d'enfants à travers le monde.

Se fondant sur la volonté politique des chefs d'État et de gouvernement de renforcer le rôle politique de la CONFEMEN, les ministres membres décident d'adopter en 2000 à Ouagadougou (Burkina Faso), lors de leur 50<sup>e</sup> session, un plan de relance de l'institution, assorti d'un cadre d'action qui s'articule autour de quatre axes prioritaires à partir desquels se définissent les stratégies globales de la CONFEMEN :

1. Promouvoir l'Éducation pour tous dans le cadre de la lutte contre la pauvreté en contribuant au renforcement des capacités de négociation des États et en menant un plaidoyer convaincant dans les pays francophones et vis-à-vis des institutions internationales.



## Mon combat pour la parole

par Reckya Madougou

Éditions L'Harmattan

2. Mobiliser et diversifier les ressources en faveur du secteur de l'éducation tant au plan national qu'international, d'une part en organisant et en participant à des tables rondes réunissant les partenaires dans le but d'assurer une coordination plus efficace des aides allouées au secteur éducatif ; d'autre part en appuyant les autorités nationales dans la conception de stratégies de diversification des ressources aux plans local et national.

3. Viser l'efficacité dans l'utilisation de ses ressources en aidant à promouvoir les principes de bonne gouvernance dans la gestion des systèmes éducatifs, à développer des politiques de ressources humaines qui visent l'amélioration de la qualité, la pérennité des systèmes éducatifs ainsi que la revalorisation de la fonction enseignante, à mobiliser les acteurs et les différents partenaires de l'école en vue de l'appropriation des politiques mises en œuvre.

4. Développer le pilotage des systèmes éducatifs en assurant le suivi de la mise en œuvre des politiques éducatives dans le cadre des plans nationaux, en développant des outils d'évaluation, en favorisant les échanges de bonnes pratiques et en renforçant l'expertise dans les pays francophones, ainsi qu'en réalisant des études d'orientation.

### Ce plan de relance vise essentiellement à :

- porter le dialogue francophone dans les instances internationales ;
- contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques éducatives ;
- orienter et définir les grands paramètres de la programmation de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en matière d'éducation/formation.

Les instances de la CONFEMEN sont la Conférence ministérielle qui est la réunion biennale des ministres de la CONFEMEN, le Bureau qui est l'organe exécutif de la CONFEMEN, le Réseau des correspondants

nationaux, composé de hauts fonctionnaires de l'éducation, les Commissions techniques ainsi que le Secrétariat technique permanent (STP) qui est la structure de coordination et d'animation de la CONFEMEN.

Outre les documents de réflexion et d'orientation, les grandes réunions de concertation sur des thèmes d'intérêt commun, la CONFEMEN dispose d'un Programme d'Analyse des Systèmes Educatifs (PASEC). Le PASEC a été créé en 1991 par les ministres dans la foulée de la première Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous de Jomtien (1990). Il a pour mission d'appuyer les États et gouvernements membres de la CONFEMEN dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques efficaces. En menant des évaluations nationales de la qualité de l'enseignement primaire basées sur des critères précis et quantifiables, le PASEC fournit aux décideurs des informations objectives leur permettant de faire des choix éclairés en matière de politiques éducatives.

### Le PASEC a pour objectifs de :

- identifier des modèles d'écoles efficaces et peu coûteux, en procédant à des enquêtes par échantillonnage dans les écoles puis en effectuant des comparaisons à l'échelle nationale et internationale ;
- développer dans chacun des États participants une capacité interne et permanente d'évaluation du système éducatif ;
- diffuser les résultats obtenus, de même que les méthodes et les instruments d'évaluation préconisés.
- renforcer le rôle d'observation permanent des systèmes éducatifs du STP.

Considérant son action prioritaire dans les pays qui sont les plus éloignés des objectifs de l'EPT, le PASEC a jusqu'à maintenant réalisé des évaluations dans 20 pays d'Afrique subsaharienne et de l'Océan Indien.

En 2010, La CONFEMEN fêtera son cinquantenaire. ■



*Les défis d'une mobilisation citoyenne pour la promotion de la gouvernance démocratique.*

Cet ouvrage, fruit de nombreuses expériences conduites sur le terrain ambitionne d'amener à l'élaboration d'une théorie pour appuyer la mobilisation citoyenne.

Entre 2003 et 2005, la

République du Bénin était en proie à toutes sortes de rumeurs relatives à la modification de la Constitution de décembre 1990 à des fins opportunistes.

Une mobilisation citoyenne quasi inattendue a permis de déjouer cette perspective funeste et anti-démocratique. Les tenants et les aboutissants des confrontations militantes et intellectuelles, voire politiques de cette période trouvent une analyse et un décryptage méthodique sous la plume de l'auteur.

Partant d'un décodage systématique du système elle en est arrivée à situer le sens de son engagement personnel et celui de la grande majorité des acteurs de la société civile pour inviter le lecteur à la vigie citoyenne nécessaire pour l'enracinement de la démocratie.

C'est tout le sens du combat citoyen pour les causes politiques et sociales qui se dégage de cet ouvrage (...)

Reckya Madougou est une militante active de la société civile au sein de laquelle elle avait brillamment pris la tête d'un vaste mouvement citoyen de rejet d'une révision opportuniste de la Constitution de son pays, la République du Bénin, à travers la célèbre campagne « Touche pas ma Constitution ! » qui lui a valu de prestigieuses distinctions dont le « Woman of courage award » décerné par le Gouvernement américain. Diplômée d'un 3ème cycle en Affaires internationales, elle est Consultante/Formatrice en management, marketing et communication. Depuis octobre 2008 elle est Ministre de la Micro Finance et de l'Emploi des Jeunes et des Femmes au Bénin. ■

*Le lancement de cet ouvrage s'est fait à Paris en présence de Christiane Taubira, députée de la Guyane et auteur de la préface du livre, de Rama Yade, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères et aux droits de l'homme et de SEM. Albert Agossou, ambassadeur de la République du Bénin près la France.*